

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/950-bourse-06-a-fonds-perdus.html>

Bourse (06) - à fonds perdus

- Thèmes généraux - Bourse, fonds de pension -

Date de mise en ligne : mercredi 20 octobre 2004

Journal La Mée Châteaubriant

écrit le 4 juin 2002 :

Les fonds des salariés doivent être gérés par les patrons !

Souvent présentée comme un facteur de cohésion dans l'entreprise, l'épargne salariale fait parfois l'objet d'appréciations différentes entre les dirigeants et les salariés. C'est ce qu'indique une enquête, auprès de 201 dirigeants et 499 salariés, que BNP Paribas et le cabinet Altedia ont présentée mercredi 29 mai 2002.

D'abord une majorité de dirigeants (77 %) et de salariés (63 %) estiment « naturel de placer ses économies dans les dispositifs présentés par l'entreprise ». Cette idée domine dans toutes les catégories sociales (57 % des ouvriers et 71 % des cadres la partagent).

L'actionnariat salarié est plébiscité : 78 % des chefs d'entreprise et 80 % des salariés jugent que c'est une « bonne chose pour l'entreprise d'avoir des salariés actionnaires ». Est-ce également une bonne chose pour les salariés ? 67 % d'entre eux le pensent, de même que 83 % des chefs d'entreprise. Reste à savoir si c'est en termes de gain financier ou de pouvoir dans l'entreprise. Des cas, dans la région de Châteaubriant, montrent que des salariés peuvent être actionnaires-fondateurs de leur entreprise tout en étant démunis de tout pouvoir de décision ! (Relire La Mée du 26 avril 2000)

Vos sous mais pas vous et surtout pas vos syndicats

En fait, il n'y a pas de consensus entre les dirigeants et les salariés. En effet, nombre de dirigeants semblent n'apprécier que modérément les initiatives des syndicats : quatre confédérations syndicales (CFDT, CGT, CFTC et CGC) ont récemment créé un comité intersyndical pour labelliser les produits financiers liés à l'épargne salariale. Alors que 65 % des salariés souhaitent que les syndicats jouent un rôle plus important dans le contrôle des produits et services d'épargne entreprise, il n'y a que 16 % des dirigeants à être de cet avis.

De même, alors que les salariés sont encore plus nombreux (65 %) à vouloir que les syndicats jouent un rôle plus important dans la défense des actionnaires salariés et à souhaiter leur représentation au conseil d'administration, avec pouvoir de décision, seuls 23 % des dirigeants sont de cet avis.

Comme le constate Raymond Soubie, président du groupe Altedia, « pour les dirigeants, l'épargne entreprise permet surtout d'attribuer aux salariés une rémunération différée dans le temps avec des avantages fiscaux ». « Ils sous-estiment l'intérêt de leurs personnels pour la compréhension de la stratégie de l'entreprise et l'envie d'augmenter leur pouvoir au sein de l'organisation dans laquelle ils travaillent », poursuit-il.

Dans la pensée des dirigeants, les salariés ne sont décidément pas bons à grand chose, sinon à travailler, à servir de masse de manoeuvre dans la bataille économique, et à se taire.

Ce n'est sans doute pas un hasard si plus la taille de l'entreprise augmente, moins les salariés pensent qu'être actionnaire permet d'avoir plus de pouvoir dans l'entreprise (59 % dans les sociétés de moins de 100 personnes,

dépourvues d'actionnariat salarié, et 42 % dans celles de plus de 500).

Bien qu'ils en aient le désir, la possibilité leur en est rarement offerte.

(d'après un article de Frédéric Lemaître,
dans Le Monde du 30 mai 2002).

(écrit le 10 juillet 2002)

Les retraites, dans les bas-fonds

« Les retraites, je ne sais pas bien ce qu'on va pouvoir faire. Pendant sa campagne, Jacques Chirac a promis de mettre en place un système par capitalisation à côté de la traditionnelle répartition. Mais après les affaires Enron, Worldcom et compagnie, et après la descente aux enfers de Vivendi, France-Télécom et autres, c'est invendable devant l'opinion ». dit le Canard Enchaîné citant un des conseillers de l'actuel Ministre de l'économie et des finances (Francis Mer)

Après avoir reproché pendant 5 ans à Lionel Jospin d'avoir ignoré le dossier des retraites, la droite se trouve maintenant dans une situation paradoxale : la seule solution qu'elle ait proposée montre clairement, ce que nous avons toujours dit, qu'elle n'est pas réalisable ! En effet, comment le gouvernement peut-il espérer convaincre les Français d'investir leurs économies dans des fonds de pension alors que les Bourses sont dans l'état que l'on sait ? Comment les convaincre d'y placer leurs euros quand les salariés actionnaires de Vivendi et de France Télécom se retrouvent avec des queues de cerises ?

La solution que risque d'adopter le gouvernement c'est de gagner ... du temps...

« L'audace réformatrice » dont se targue JP.Raffarin, l'urgence qu'il affiche à propos des retraites, ne l'empêche pas de repousser au printemps 2003 la réforme qu'il envisage pour les retraites. A propos, si on restaurait le plein emploi, les caisses de retraite n'auraient plus de problèmes ...

(écrit le 30 octobre 2002) :

Avis de décès

Pour le premier ministre, la cause est entendue : les fonds de pension attendront des jours meilleurs. La réforme des retraites, qui doit être engagée au premier semestre 2003, ne comportera pas la mise en place d'un système par capitalisation réclamé depuis des années par le patronat et la droite. Dans son programme électoral, Jacques Chirac avait promis de « créer des fonds de pension à la française », mais cet engagement n'a pas résisté à l'affaire Enron et, surtout, à l'effondrement des places boursières, qui a jeté le discrédit sur cette formule très développée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Aux Etats-Unis les épargnants et les retraités sont les principales victimes de la dégringolade de Wall Street depuis deux ans et demi. Plus de 8 000 milliards de dollars sont partis en fumée et, avec eux, une part non négligeable des actifs des fonds de pension.

En Angleterre, le régime de retraites est en crise. L'allongement de la durée de la vie, le vieillissement de la

génération du baby-boom, la volonté des employeurs de se délester sur les salariés d'une partie des risques financiers du système et, surtout, la moindre rentabilité des fonds de pensions due à la chute de la Bourse mettent en péril les revenus des futurs retraités. Au point que l'Association nationale des fonds de pension (NAPF) britannique, qui regroupe les gestionnaires de retraites privées vient de proposer de repousser à 70 ans l'âge du départ en retraite, en suggérant que les salariés puissent à l'avenir percevoir une retraite tout en continuant à travailler à temps partiel.

Sondage : consultés par sondage, les salariés britanniques ne sont pas d'accord. Ils souhaitent, eux, une retraite à 55 ans. Les Français souhaitent une retraite à 57 ans.....

Ecrit le 10 juin 2004 :

Non aux chroniques boursières

Projet de pétition à adresser au Président de Radio France et aux Directeurs des stations radio et des télévisions :

« Metaleurop + 1,2 % ... Marks & Spencer + 3,5 % ... Et l'action Moulinex qui bondit + 7,6 %. C'était Jean-Pierre Gaillard à la Bourse de Paris pour France Inter ! » ... Cet hymne aux Marchés se répète toutes les heures sur les ondes.

Pourquoi la « valeur » Moulinex grimpe -t-elle ? Parce que l'entreprise licencie, ferme des usines, délocalise. Mais le chroniqueur boursier ne le dira jamais. Noyé dans des nuages de chiffres au « sommet » du « CAC 40 », il ne perçoit pas la basse réalité sociale corollaire des « records boursiers ».

La morale de ces chroniques est simple : « Si ça monte c'est bien, si ça baisse c'est mal ! ». Au lieu de matraquer nos oreilles avec cette supplique, les radios ne pourraient-elles nous proposer régulièrement de véritables analyses économiques ? Difficile, car mettre en perspective pouvoirs économiques et choix politiques semble passé de mode.

Les médias ne nous parlent du chômage qu'en creux : dès que la Bourse exulte ! Ils préfèrent ressasser des informations techniques juste utiles à une minorité de spécialistes, plutôt que de donner à tous matière à penser le lien entre emprise de la finance et injustice sociale.

Parce que ces chroniques boursières polluent nos esprits, nous, auditeurs des radios et télés, réclamons leur suppression.

Worldcom

Ecrit le 20 octobre 2004 :

Capitalisation et re-traites !

Cela fait des années qu'on nous dit que les systèmes de retraite par capitalisation c'est tout simplement MER-VEIL-LEUX . Et puis boum, voilà une dernière nouvelle : en Grande-Bretagne, le système privé des retraites par capitalisation est en crise. Un rapport officiel daté du 12 octobre 2004, reconnaît que la chute de la Bourse et la

démographie obligent à le repenser : les Britanniques devront à la fois cotiser davantage, épargner plus, travailler plus longtemps.

Le système en place a pour principal trait la faible implication de l'Etat. Le retraité britannique perçoit une maigre pension de l'Etat : environ 450 euros par mois pour une personne seule, 750 euros pour un couple. L'avantage du système : ménager le contribuable. Les retraites d'Etat ne représentent que 6 % du PIB, nettement moins que la moyenne en Europe.

Plus d'un salarié sur deux souscrit à des fonds complémentaires de capitalisation. L'excellent rendement de ces fonds a longtemps permis d'améliorer les conditions de vie des retraités. Mais l'éclatement de la bulle boursière en 1999 a tout bouleversé : plus de retraite garantie, il reste un revenu lié étroitement aux performances - aléatoires - du marché.

Le gouvernement, estime la commission, fait face à Â« trois choix incontournables Â» : soit dépenser davantage pour les retraites, soit augmenter la durée de la vie active, soit contraindre les salariés à cotiser plus.

Dépenser davantage ? Cela supposera d'accroître les dépenses publiques, donc l'impôt, un thème plutôt impopulaire. Travailler plus longtemps ? Le ministre des retraites, Alan Johnson, a exclu une telle mesure dans l'immédiat. Actuellement, deux hommes sur trois cessent de travailler à 62 ans. Cotiser plus ? 12 millions de salariés n'épargnent pas assez. La chute des marchés financiers et la faillite de certains fonds de pension les ont fait douter des vertus de l'épargne-retraite privée. Pourtant, une majorité de travailleurs est favorable à une forme de cotisation obligatoire, si l'employeur y contribue aussi.

Actuellement, 60 % des Britanniques cotisent pour 21 % de retraités. En 2030, ils ne seront plus que 56 % pour 27 % de retraités. Les plus de 65 ans représentent 16 % de la population, ils seront 25 % dans trente ans. Aujourd'hui, à l'âge de 65 ans, l'espérance de vie moyenne est de 18 ans, elle sera de 21 ans en 2030.

Bref, en Grande Bretagne comme ailleurs, on vivra plus vieux avec de moins en moins de ressources.

D'après un article de Jean-Pierre Langellier
Paru dans l'édition du 4.10.04 du journal le Monde